



Municipalité de Chartierville
27, rue Saint-Jean-Baptiste
Chartierville, Qc, J0B 1K0
819 560-8522 - chartierville@hsfqc.ca
chartierville.ca

FÉVRIER 2021

Parution 02 – 9 février 2021

Diffusion des séances du Conseil

Tel que promis, vous pourrez assister de façon virtuelle aux prochaines séances du Conseil municipal. Aucun logiciel spécifique sera nécessaire pour le visionnement, la «conférence» sera prise en charge directement par votre navigateur internet (Chrome, Firefox, etc.). Vous pourrez non seulement assister aux séances, mais il vous sera également possible de poser vos questions. Un lien pour assister aux séances sera disponible sur le site web de la municipalité, le jour même de la séance, à la page suivante : *Séances du Conseil municipal*, voici le lien internet pour la page : <https://chartierville.ca/sample-page/seances-du-conseil/>.

Problématique de vitesse sur les routes

Le Conseil municipal souhaite informer la population que si vous observez des contrevenants au code de la sécurité routière, il est recommandé de faire une plainte à la **Sûreté du Québec** au numéro suivant :

➤ **819 875-3331**

Il est également possible de déposer une plainte officielle signée de façon confidentielle au bureau municipale pour toute problématique. Un formulaire prévu à cet effet est disponible sur le site web de la municipalité : <https://chartierville.ca/sample-page/politiques/> et au bureau municipal. Vous pouvez transmettre votre plainte au bureau municipal par les moyens suivants :

- Courriel : chartierville@hsfqc.ca
- En personne ou par la poste : 27, rue Saint-Jean-Baptiste, Chartierville J0B 1K0

Invitation pour faire partie du comité de développement de Chartierville

Jouez un rôle dans votre village!

Signifiez votre intérêt:

819 560-8522 #0 – chartierville@hsfqc.ca

27, rue Saint-Jean-Baptiste, Chartierville

~Peu de réunions pour un maximum d'actions~

Service de sécurité incendie

Service pour extincteur

Le Service de sécurité incendie de Chartierville aimerait offrir à tous les citoyens la chance de faire l'entretien, l'inspection et le remplissage de leurs extincteurs.

Afin de bénéficier de ce service, les extincteurs devront être identifiés clairement par le propriétaire et apportés au bureau municipal sur rendez-vous (819 560-8522 # 0) d'ici le lundi **22 février 15 h**. Les extincteurs seront vérifiés dans **un délai d'environ 2 à 3 jours**.

Voici les tarifs :

- 2,5 lbs = 12,95 \$ par extincteur
- 5 lbs = 15,95 \$ par extincteur
- 10 lbs = 17,95 \$ par extincteur
- 20 lbs = 21,95 \$ par extincteur
- Test hydrostatique 10,95 \$ (pour les extincteurs de 12 ans d'âge et +)

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal : 819 560-8522 #0

Grilles d'auto-inspection de prévention

Le Service de sécurité incendie de Chartierville souhaite vous remercier d'avoir complété en si grand nombre le formulaire d'auto-inspection. Pour ceux qui ne l'ont pas complété, il est toujours temps de le faire! Si vous avez besoin d'une nouvelle copie du formulaire, il nous fera plaisir de vous en fournir une, contactez le bureau municipal : 819 560-8522 #0